



Canadian
Horticultural
Council

Conseil
canadien de
l'horticulture

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes et le Conseil canadien de l'horticulture accueillent avec enthousiasme l'engagement des libéraux à rétablir l'accès des producteurs et vendeurs de fruits et légumes à la PACA

(Ottawa, ON) le 8 octobre 2015 - L'Association canadienne de la distribution de fruits et de légumes (ACDFL) ainsi que le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) se réjouissent de l'engagement du Parti libéral du Canada annoncé par son porte-parole en matière d'agriculture, Mark Eyking, de mettre en place un mécanisme canadien comparable à la Perishable Agricultural Commodities Act (PACA) des États-Unis et de rétablir l'accès privilégié du Canada aux programmes de la PACA.

« C'est lors de la rencontre avec Justin Trudeau en septembre dernier que l'ACDFL a soulevé ce grave problème et que le chef du parti s'est engagé à le résoudre pour le secteur des fruits et légumes », a déclaré Ron Lemaire, président de l'ACDFL. « Nous sommes très enthousiastes qu'il maintienne son engagement en reconnaissant l'importance d'un fort secteur des fruits et légumes, qui continuera de fournir des aliments frais et nourrissants à la population ».

« Produire et vendre des fruits et légumes frais comporte des risques, ce qui rend d'autant plus important cet engagement d'assurer des outils de protection des paiements justes et fiables, tant à l'intérieur du pays que lors de l'exportation vers nos grands marchés », souligne Anne Fowlie, vice-présidente directrice du CCH. « Nous sommes très reconnaissants de l'appui du Parti libéral à ceux qui, chaque jour, mettent des aliments frais dans nos assiettes ».

L'absence de protection de paiement est le principal problème du secteur des fruits et légumes au Canada et l'industrie plaide depuis longtemps en faveur de l'établissement d'un mécanisme de fiducie semblable à celui de la PACA au Canada. Les fruits et légumes frais sont hautement périssables, ce qui rend ce secteur particulièrement vulnérable en cas de faillite des acheteurs et entraîne un risque financier disproportionnel.

Aux États-Unis, la PACA (Perishable Agricultural Commodities Act) présente un mécanisme de fiducie garantissant les paiements aux producteurs et vendeurs de fruits et légumes dans le cas où un acheteur fait faillite ou refuse simplement de payer pour les produits qu'il reçoit. Le Canada était auparavant le seul pays dont les exportateurs pouvaient se prévaloir des mêmes protections que les entreprises américaines en vertu de la PACA. Or, les États-Unis ont révoqué ce privilège au Canada en raison de l'absence de protection par fiducie semblable à la leur au pays, ainsi que du peu de progrès dans le dossier du Conseil de coopération en matière de réglementation Canada-États-Unis (CCR) qui s'était engagé à mettre en place un système comparable.

Cette situation de vulnérabilité qui prévalait depuis longtemps au Canada est devenue critique à la suite de cette décision prise à l'automne dernier : l'exportation aux États-Unis devenait ainsi beaucoup plus risquée pour les entreprises canadiennes, dont 40 % de ses fruits et légumes sont actuellement envoyés vers le marché américain. Depuis le 1er octobre, les entreprises canadiennes qui tentent de récupérer des factures non payées doivent verser un cautionnement égal au double de la valeur de leur réclamation pour présenter une demande formelle en vertu de la PACA. Nombreux sont ceux qui ne peuvent se le permettre et qui doivent simplement renoncer à leur dû, une situation déjà répandue parmi les producteurs.

Le CCH et l'ACDFL ont demandé à tous les partis de s'engager à résoudre cette problématique dans leur plateforme électorale. Une fiducie statutaire réputée limitée, semblable au modèle de la PACA, constitue une

solution sans frais et le moyen le plus efficace de régler ce problème. D'autres possibilités engendreraient des coûts élevés, tant pour les vendeurs que pour le gouvernement, tout en s'avérant plus ou moins efficaces. Le NPD a été le premier parti à appuyer publiquement la solution privilégiée par le secteur et, à l'occasion d'une annonce faite en juillet, s'est engagé à mettre en place une fiducie semblable à celle de la PACA. Nous sommes curieux d'entendre la position du Parti conservateur sur cet important enjeu touchant les producteurs et vendeurs de fruits et légumes.

-30-

Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec Trevor Eggleton, Conseil canadien de l'horticulture au 613 226 4880 (poste 218) ou teggleton@hortcouncil.ca ou Vanessa Sherry, Association canadienne de la distribution des fruits et légumes au 613 226 4187 (poste 225) ou vsherry@cpma.ca.

Le Conseil canadien de l'horticulture (CCH) est une association à adhésion volontaire et sans but lucratif qui représente des producteurs canadiens œuvrant principalement dans la production et l'emballage de plus de 120 variétés de fruits et légumes. Il compte parmi ses membres des associations nationales et provinciales de produits agricoles, des organismes de secteurs connexes et du secteur des services, des agences gouvernementales provinciales ainsi que des producteurs individuels. Le CCH a pour mission de façonner une industrie horticole durable, profitable et novatrice pour les générations futures.

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) représente des entreprises sises au Canada et à l'étranger qui, ensemble, effectuent plus de 90 % des ventes de fruits et de légumes frais au Canada. La composition de l'Association est représentative de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais : producteurs-expéditeurs, transformateurs, distributeurs et exploitants de services alimentaires, et détaillants locaux. Partout au Canada, les membres de l'ACDFL acheminent des fruits et légumes frais depuis le producteur jusque sur la table des familles canadiennes.

Pour obtenir plus de renseignements sur le sujet, veuillez consulter le feuillet d'information sur la Protection des paiements aux vendeurs de fruits et légumes [ici](#).